

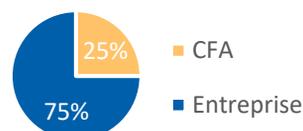
MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR

MC

NIVEAU 3

[RNCP 38232](#)

-  **Public** — 16-30 ans (sauf exceptions listées sur notre site)
-  **Prérequis** — Avoir son CAP Métiers de la coiffure
-  **Durée** — Contrat de 12 mois dont 400 heures de formation en centre (selon le profil du candidat)
-  **Rythme** — 13 semaines de 4 jours de cours par an (Du lundi au jeudi) et le reste du temps en entreprise
Modification possible selon le calendrier et les examens



OBJECTIFS

Former le candidat pour qu'il obtienne son diplôme de niveau 3 et acquière les compétences et connaissances lui permettant de devenir un professionnel spécialisé, compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenti(e) sera capable de :

- Mettre en œuvre des techniques de coupe et de coiffage
- Concevoir et réaliser des effets capillaires par coloration, méchage...
- Organiser les activités et gérer son environnement de travail
- Evaluer la qualité de la prestation

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Goût du contact et de la relation client
- Sens du service : écoute, amabilité, disponibilité
- Sens de l'organisation et des priorités
- Rigueur, dynamisme et réactivité
- Autonomie et diplomatie

Pour toute information

(administrative, pédagogique ou liée au handicap) :

orientation@bassinformation-cobas.fr ou **05 57 52 72 90**

DÉLAIS & MODALITÉS D'ACCÈS

Pré-inscription possible toute l'année
Contact par mail ou par tel
Réunion d'information collective
Entretien individuel

TARIFS

Aucun frais de formation à charge pour l'apprenti(e) (Pris en charge par les OPCO à hauteur max de 15000€/an)

Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation

ACCESSIBILITÉ

Adaptation des parcours par le référent handicap du centre et locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référent handicap : Stéphanie BARTHET

Voir nos conditions d'accessibilité sur <https://www.aqglo-cobas.fr/bassin-formation/>

LIEU DE FORMATION

Bassin Formation COBAS
1, Boulevard des Miquelots
33260 LA TESTE DE BUCH

Blocs de Compétences

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Bloc 1 - Coupe transformation, coiffage « dame »

Bloc 2 - Coloration, effets de couleurs

Bloc 3 - Efficacité de la prestation

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Arts appliqués

Expression et connaissance du monde

Le diplôme est obtenu par une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Il est acquis par la validation des blocs de compétences qui sont capitalisables et peuvent être validés indépendamment.

Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active en présentiel avec apports théoriques, exercices de mise en situation et travaux pratiques

MOYENS MATÉRIELS

Salles adaptées et équipées pour la formation
Plateaux techniques et ateliers professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles en Cours de Formation

Epreuves de certification organisées par le Rectorat

MOYENS HUMAINS

Equipe pédagogique du centre
Intervenants externes qualifiés

TAUX DE RÉMUNÉRATION

Le taux de rémunération diffère selon le parcours de l'année précédente :

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
Si le CAP a été obtenu en formation initiale	29% du SMIC	45% du SMIC	55% du SMIC	100% du SMIC Durée d'exécution du contrat
Si le CAP a été obtenu en alternance	56% du SMIC	68% du SMIC	78% du SMIC	

La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...)

Et après ?

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Coiffeur / Conseiller professionnel
- animateur ou Responsable technique

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Salons et entreprises de coiffure
- Dans les milieux du spectacle et de la mode
- Dans les établissements sanitaires et sociaux
- Dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

- BP Coiffure
- Bac pro Métiers de la coiffure
- Bac pro Perruquier posticheur